



Questionnaire sur le contrôle parlementaire

Juin 2009

Comment remplir ce questionnaire

Prière de remplir un questionnaire par Chambre.

Cochez d'un 'X' la réponse choisie pour chaque question. Pour certaines questions une seule réponse est possible ('Sélectionner une seule réponse'). Pour les autres questions, veuillez examiner toutes les réponses possibles ('Sélectionner toutes les réponses pertinentes').

Exemple :

A quel système politique se rattache votre pays ?

Sélectionner une seule réponse

- Présidentiel
 Parlementaire
 Semi-présidentiel
 Monarchie parlementaire
 Autre ? (Préciser) _____

En cas de besoin, des explications complémentaires peuvent être ajoutées dans le cadre 'Commentaires', prévu pour la plupart des questions.

Version électronique du présent questionnaire

La version électronique du présent questionnaire peut être téléchargée à l'adresse suivante : www.ipu.org/parline.

Précédente enquête sur le Contrôle parlementaire

En 2001, en partenariat avec l'Institut de la Banque mondiale, l'UIP a envoyé aux parlements un questionnaire sur les rapports entre le législatif et l'exécutif dans le cadre du contrôle parlementaire. Y ont répondu 88 parlements. Les données recueillies sont disponibles sur le module Contrôle parlementaire de la base de données PARLINE, relatif aux parlements nationaux. Les résultats ont été analysés dans la publication *Les outils du contrôle parlementaire : étude comparative portant sur 88 parlements nationaux* (<http://www.ipu.org/french/books.htm#oversight08>).

Ce nouveau questionnaire vise à mettre à jour et compléter celui de 2001. Certaines questions avaient déjà été posées telles quelles et votre parlement y a peut-être répondu lors de l'enquête de 2001. Cependant, nous vous serions reconnaissants d'y répondre encore une fois cette année, même si rien n'a changé depuis. Notre but est de comparer les résultats pour toutes les réponses entre 2001 et 2009, de manière à repérer d'éventuels changements.

Si votre parlement a répondu au questionnaire de 2001, les données peuvent être consultées comme suit :

- Ouvrir la base de données PARLINE sur les parlements nationaux (www.ipu.org/parline)
- Sélectionner votre pays et chambre
- Cliquer sur l'onglet 'Contrôle parlementaire' sur la barre de navigation. Attention : l'onglet 'Contrôle parlementaire' n'apparaît que si votre parlement a répondu au questionnaire de 2001.

Définitions

- Chef de l'Etat : personne physique ou entité collective qui est le personnage public officiel au sommet du pays.
- Chef du gouvernement : personne physique ou entité collective qui contrôle l'appareil administratif de l'Etat (administration/fonction publique) au jour le jour.
- N.B.: Le chef de l'Etat et le chef du gouvernement ne sont pas nécessairement la même personne ou entité. Ainsi, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord le chef de l'Etat est le monarque (La reine Elizabeth II) alors que le chef du gouvernement est le Premier ministre (actuellement Gordon Brown). A l'inverse, aux Etats-Unis d'Amérique, le Président (actuellement Barack Obama) est à la fois chef de l'Etat et du gouvernement.
- Parlement : institution habilitée à faire les lois ou à les abroger.
- Chambre : composante du Parlement. A noter que dans tous les systèmes autres que monocaméraux le Parlement est constitué de deux chambres (système bicaméral) ou plus.
- Système présidentiel : système de gouvernement dans lequel l'exécutif (chef du gouvernement) est choisi, existe ou préside indépendamment du Parlement (ex : Brésil, Etats-Unis).
- Système parlementaire : système de gouvernement dans lequel l'exécutif (chef du gouvernement) dépend (directement ou indirectement) du Parlement pour son maintien en fonctions. En d'autres termes, lorsqu'il y a fusion entre les branches du gouvernement et que le maintien de l'exécutif dépend du Parlement (ex : Canada, Royaume-Uni).
- Système semi-présidentiel : système hybride dans lequel le Président, indépendant du Parlement, partage le pouvoir exécutif avec un partenaire dépendant du Parlement (d'ordinaire un Premier ministre). Le plus souvent, le maintien de la Présidence dépend lui aussi du Parlement (ex : France, Finlande).

Date limite

Merci de renvoyer le présent questionnaire, rempli, à l'UIP au plus tard le **31 juillet 2009**.

Adresse électronique : postbox@mail.ipu.org

Fax : +41 22 919 41 60

Questions et commentaires :

Pour toute question, contacter M. Andy Richardson (téléphone : +41 22 919 41 35; adresse électronique : ar@mail.ipu.org).

Questionnaire sur le contrôle parlementaire

Pays :	
Parlement/chambre :	
Rempli par :	
Titre :	
Contact e-mail :	
Date :	

SYSTEME POLITIQUE**1. A quel type de régime politique se rattache votre pays ?**

Sélectionnez une seule réponse

- Présidentiel
- Parlementaire
- Semi-présidentiel
- Monarchie parlementaire
- Autre ? (Préciser) _____

Commentaires :

2. Qui est le chef du gouvernement ?

(N.B. : Ce n'est pas nécessairement la même personne que le chef de l'Etat)

Sélectionnez une seule réponse

- Président
- Premier ministre
- Monarque
- Autre (Préciser) _____

Commentaires :

3. Quel est le mode de désignation du chef du gouvernement ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Elu parlementaire lors d'élections législatives
- Elu lors d'une élection présidentielle (distincte des législatives)
- Elu par le Parlement
- Nommé
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Commentaires :

4. Quelle est la durée du mandat du chef de gouvernement ?

_____ ans

- Sans limite
- Sans objet

Commentaires :

5. Le mandat du chef de gouvernement coïncide-t-il avec le mandat du Parlement ?

- Oui
- Non
- Sans objet

Commentaires :

6. Quel est le mode de désignation des membres du gouvernement ?

Sélectionnez une seule réponse

- Nommés par le chef du gouvernement et approuvés par le Parlement
- Désignés par le chef du gouvernement
- Nommés par le chef de l'Etat sur proposition du chef du gouvernement et approuvés par le Parlement
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Commentaires:**7. Les membres du gouvernement peuvent-ils être simultanément des parlementaires ?***Sélectionnez une seule réponse*

- Doivent être des parlementaires
- Ne peuvent être des parlementaires
- Peuvent simultanément être des parlementaires
- Autre (Préciser) _____

Commentaires :**RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT DEVANT LE PARLEMENT****8. Le Gouvernement est-il, de par la loi, responsable devant le Parlement ?**

- Oui
- Non

Quel document définit cette obligation de rendre compte au Parlement ? (Constitution...)**Commentaires :****9. Cette responsabilité est-elle collective ou individuelle ?***Sélectionnez une seule réponse*

- Collective
- Individuelle
- Les deux
- Sans objet

Commentaires :**10. Quelles sont les dispositions prévues pour mettre en jeu cette responsabilité ?**

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Votes de confiance
- Motions de censure/défiance
- Votes sur les rapports annuels du Gouvernement
- Procédure de mise en accusation/de destitution
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Commentaires :**11. Le Parlement procède-t-il à un vote de confiance lors de la formation d'un nouveau Gouvernement ?**

- Oui
- Non
- Dans des cas exceptionnels (veuillez préciser) _____

12. Si oui, quelles sont les conséquences d'un vote de confiance négatif ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Le chef de l'Etat désigne un autre chef de gouvernement
- Le Parlement est dissous
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Commentaires :

MOTIONS DE CENSURE

13. Qui peut déposer une motion de censure ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Groupes parlementaires
- Un nombre donné de parlementaires
- Un seul parlementaire
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Commentaires :

14. Quels membres du Gouvernement peuvent faire l'objet d'une motion de censure ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Le chef du gouvernement
- L'ensemble du Gouvernement
- Un seul membre du Gouvernement
- Autre (Préciser) _____

Commentaires :

15. L'adoption d'une motion de censure requiert-elle la majorité qualifiée ?

- Oui
- Non

Commentaires :

16. Quel type de majorité qualifiée ?

Sélectionnez une seule réponse

- Majorité absolue
- Majorité des deux tiers
- Majorité des trois quarts
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Commentaires :

17. Quelles sont les conséquences de l'adoption d'une motion de censure ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Le chef du gouvernement démissionne
- Le Parlement est dissous
- Acte est pris de la motion de censure
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Commentaires :

18. Combien de motions de censure ont-elles été déposées par votre Chambre au cours des dix dernières années ?

_____ motions déposées

_____ motions adoptées

POUVOIR DE DESTITUTION (DE MISE EN ACCUSATION)**19. Le pouvoir de destitution est-il reconnu à votre Parlement ?**

- Oui
- Non

20. Quels membres du Gouvernement peuvent faire l'objet d'une procédure de destitution ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Chef de l'Etat
- Chef du gouvernement
- Certains membres du Gouvernement
- Hauts fonctionnaires
- Autre (Préciser) _____

21. Veuillez préciser le nombre de destitutions au cours des dix dernières années.

_____ destitutions

Commentaires :

22. Le Parlement peut-il exercer des fonctions judiciaires à l'encontre des membres du Gouvernement ?

- Oui
- Non

23. Si oui, dans quel cas ?

- Mise en accusation du chef du gouvernement
- Mise en accusation de membres du Gouvernement (autres que le chef du gouvernement)
- Autre (Préciser) _____

24. Le Parlement peut-il créer une juridiction d'exception parlementaire pour juger des membres du Gouvernement ?

- Oui
- Non

Si oui, indiquez le nom de la juridiction et précisez dans quel cas

DISSOLUTION DU PARLEMENT

25. Le Parlement peut-il être dissous avant l'échéance de son mandat ?

- Oui, à tout moment
- Oui, mais seulement après un délai précis
- Non

26. Si oui, qui peut dissoudre le Parlement ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Chef de l'Etat
- Chef du gouvernement
- Président en exercice du Parlement/de la Chambre
- Parlement
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Dans quels cas le Parlement peut-il être dissous ?

27. L'exercice du droit de dissolution requiert-il une notification préalable ?

- Oui
- Non

28. A qui la notification doit-elle être adressée ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Chef de l'Etat
- Chef du gouvernement
- Président en exercice du Parlement/de la Chambre
- Parlement
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

Commentaires :**29. Le mandat normal du Parlement peut-il être prorogé ?**

Oui

Non

Dans quels cas le mandat normal du Parlement peut-il être prorogé ?

30. Combien de fois le Parlement a-t-il été dissous ou prorogé au cours des dix dernières années ?

Dissous : _____ fois

Prorogé : _____ fois

Commentaires :

OUTILS DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE**31. Comment le Parlement exerce-t-il son contrôle de l'action du Gouvernement ?**

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

Questions orales et écrites

Interpellations

Motions pour un débat

Auditions devant les commissions

Commissions d'enquête

Missions auprès des ministères concernés

Rapports

Autre (Préciser) _____

Sans objet

32. Les parlementaires peuvent-ils poser des questions orales au Gouvernement ?

Oui

Non

33. Les parlementaires peuvent-ils poser des questions écrites au Gouvernement ?

Oui

Non

34. Les parlementaires peuvent-ils poser des questions urgentes au Gouvernement ?

Oui

Non

35. Sous quelles conditions peuvent-ils poser des questions urgentes ?

36. Quel est le délai de réponse à ces questions ?

Questions orales : _____ jours

Questions écrites : _____ jours

Questions urgentes : _____ jours

37. Du temps est-il prévu pour ces questions en session plénière ?

Oui

Non

38. Si oui, combien de temps ?

_____ nombre d'heures par semaine

_____ nombre de semaines par an

39. Les questions peuvent-elles donner lieu à un débat au Parlement ou dans une enceinte du Parlement ?

Oui

Non

Commentaires :**40. Qui peut faire des interpellations ?**

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Tout parlementaire
- Un groupe de parlementaires
- Un groupe parlementaire

41. Comment le Gouvernement répond-il aux interpellations ?**42. Une motion de défiance peut-elle être déposée suite à une interpellation ?**

- Oui
- Non

43. Des membres du Gouvernement participent-ils au travail des commissions ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Toujours
- Sur demande d'une commission
- Sur demande du Gouvernement
- Jamais
- Autre (Préciser) _____
- Sans objet

44. Les membres du Gouvernement peuvent-ils être convoqués aux auditions en commission ?

- Oui
- Non

45. Les hauts fonctionnaires peuvent-ils être convoqués aux auditions des commissions ?

- Oui
- Non

Commentaires :

46. Le Parlement intervient-il dans la nomination des hauts fonctionnaires ou l'approbation de leur nomination ?

- Oui
- Non

47. Si oui, lesquels ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Ambassadeurs
- Directeurs de services gouvernementaux
- Directeurs d'autorités indépendantes
- Autre (Préciser) _____

48. Les ministères et administrations sont-ils tenus de présenter des rapports d'activité au Parlement ?

- Oui
- Non

49. Veuillez préciser la fréquence de ces rapports.

50. Le Parlement est-il représenté dans les instances dirigeantes de certains organes non législatifs (par exemple d'entreprises publiques) ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

51. Le Parlement dispose-t-il de moyens de contrôle spéciaux des entreprises publiques ?

- Oui
- Non

52. Si oui, lesquels ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Instance suprême de contrôle des comptes
- Commissions (des finances, des budgets ou des prévisions budgétaires, par exemple)
- Commission d'enquête (exemple Commission des comptes publics, Commission de vérification des comptes)
- Rapports

Commentaires :

AUTRES ORGANES DE CONTROLE

53. Existe-t-il un médiateur dans votre pays ?

- Oui
- Non

Quels sont ses domaines de spécialisation (ex : Médiateur parlementaire, médiateur en matière d'égalité, etc.)

54. Si oui, qui désigne le médiateur ?

Sélectionnez une seule réponse

- Chef de l'Etat
- Chef du gouvernement
- Parlement
- Judiciaire

- _ Chef de l'Etat sous réserve de confirmation par le Parlement
- _ Chef du gouvernement sous réserve de confirmation par le Parlement
- _ Judiciaire sous réserve de confirmation par le Parlement
- _ Autre (Préciser) _____

Commentaires :

55. Quels sont les rapports entre le médiateur et le Parlement ?

56. Existe-t-il une instance de lutte contre la corruption dans votre pays ?

- _ Oui
- _ Non

57. Si oui, par qui est-elle nommée ?

Sélectionnez une seule réponse

- _ Chef de l'Etat
- _ Parlement
- _ Judiciaire
- _ Chef de l'Etat sous réserve de confirmation par le Parlement
- _ Chef du gouvernement sous réserve de confirmation par le Parlement
- _ Judiciaire sous réserve de confirmation par le Parlement
- _ Autre (Préciser) _____

58. Quels sont les rapports entre l'instance de lutte contre la corruption et le Parlement ?

59. Existe-t-il un organe (instance suprême) de vérification des comptes publics ?

- _ Oui
- _ Non

60. Si oui, par qui est-il nommé ?

Sélectionnez une seule réponse

- Chef de l'Etat
- Parlement
- Judiciaire
- Chef de l'Etat sous réserve de confirmation par le Parlement
- Chef du gouvernement sous réserve de confirmation par le Parlement
- Judiciaire sous réserve de confirmation par le Parlement
- Autre (Préciser) _____

61. Cet organe est-il tenu de faire rapport au Parlement ?

- Oui
- Non

62. Si oui, selon quelle fréquence ?

Sélectionnez une seule réponse

- Mensuellement
- Trimestriellement
- Semestriellement
- Annuellement
- Autre (Préciser) _____

63. Quels sont les rapports entre cet organe et le Parlement ?**CONTROLE BUDGETAIRE****64. Le Parlement est-il consulté lors de la préparation du budget de l'Etat ?**

- Oui
- Non

65. Comment le Parlement exerce-t-il le contrôle budgétaire ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Examen de la loi de finances
- Rapports de la Commission des finances
- Confirmation et approbation de la loi de finances

Visites sur site

Autre (Préciser) _____

66. De quel délai le Parlement dispose-t-il pour examiner la loi de finances ?

_____ Nombre de jours

67. De quel délai le Parlement dispose-t-il pour approuver la loi de finances ?

_____ Nombre de jours

68. Qu'arrive-t-il en cas de non approbation de la loi de finances par le Parlement ?

Sélectionnez une seule réponse

Un budget provisoire est mis en œuvre

Le budget précédent est prorogé

Autre (Préciser) _____

Commentaires:

69. Le Gouvernement est-il tenu de rendre régulièrement compte des dépenses publiques ?

Oui

Non

Commentaires :

70. Existe-t-il un moyen d'assurer l'égalité entre les sexes dans la budgétisation ?

Oui

Non

Lequel ?

71. Comment le Parlement exerce-t-il un contrôle sur l'exécution du budget ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

Par les rapports de la Cour des comptes ou tout autre organe de vérification des comptes publics

Par une commission spécialisée

Par d'autres moyens (Préciser) _____

Commentaires :

72. Le Parlement établit-il son propre budget de façon autonome ?

Oui

Non

Commentaires :

73. Existe-t-il une loi sur le droit d'accès à l'information ?

Oui

Non

74. Si oui, les parlementaires peuvent-ils avoir accès aux informations détenues par le Gouvernement ?

Oui

Non

Commentaires :

CODES DE CONDUITE

75. Les parlementaires ont-ils un code de conduite ?

Oui

Non

76. Si oui, ce code s'applique-t-il aux membres du Gouvernement ?

Oui

Non

77. Les membres du Gouvernement ont-ils un code de conduite distinct ?

- Oui
- Non

78. Les fonctionnaires ont-ils un code de conduite distinct ?

- Oui
- Non

Commentaires :

CONTROLE DE LA MISE EN APPLICATION DES LOIS ET EVALUATION DES LOIS**79. Quels sont les moyens et procédures mis en œuvre par Parlement pour contrôler l'action du Gouvernement visant à appliquer les lois ?**

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Rapports
- Débats
- Demandes d'information
- Interpellation
- Audition en plénière ou en commission
- Visites sur site
- Recommandations des organes conventionnels de l'ONU (ex : Comité de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes)
- Autre (Préciser) _____

Commentaires :

80. Quelles mesures le Parlement peut-il prendre en cas de non application des lois ?

Sélectionnez toutes les réponses pertinentes

- Motion
- Sanction
- Censure

_ Audition en plénière

_ Questions

_ Interpellations

_ Autre (Préciser) _____

Commentaires :